

COMMUNE DE PLOUMAGOAR (22970)

Enquête publique préalable à un permis de construire
déposé par la société CPV SUN 40
en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol
(arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2025)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que l'enquête publique relative à une demande de permis de construire n° PC n° 022 225 25 P0006, déposée par la société CPV SUN 40, pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit Parc Guen sur le territoire de la commune de PLOUMAGOAR aura lieu du **29 décembre 2025 (9 h) au mardi 27 janvier 2026 (17 h) inclus**.

Les intéressés pourront, pendant toute cette période, prendre connaissance du dossier :

- à la mairie de PLOUMAGOAR aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le site internet de la préfecture
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>.

Ils pourront consigner leurs observations, du lundi 29 décembre à partir de 9 h jusqu'au mardi 27 janvier 2026 jusqu'à 17 h, soit :

- sur le registre dématérialisé sur le site internet
<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-ploumagoar/> ;
- sur le registre papier disponible à la mairie de PLOUMAGOAR ;
- les adresser par écrit en mairie de PLOUMAGOAR (1, place du 8-Mai-1945 – 22970 PLOUMAGOAR) à la commissaire enquêtrice, Mme Martine VIART ;
- par courriel à l'adresse parc-solaire-ploumagoar@democratie-active.fr.

La commissaire enquêtrice recevra en personne les observations qui pourraient être faites sur le projet, à la mairie de PLOUMAGOAR le lundi 29 décembre de 9 h à 12 h, le mercredi 7 janvier de 9 h à 12 h, le samedi 24 janvier de 9 h à 12 h et le mardi 27 janvier de 13 h 30 à 17 h.

À l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. À cette fin, une copie sera déposée en mairie de PLOUMAGOAR et mise en ligne sur le site de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le - 3 DEC. 2025

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires et de la
mer et par subdélégation, la cheffe du service
planification, logement, urbanisme,



Gwenaél HERVOUET